

VOLS INTERNATIONAUX À DESTINATION DE L'EUROPE



UNIQUEMENT VALABLE POUR DES BILLETS AIR FRANCE



Billets individuels

- **Remise de 7%** sur le tarif HT en classes Economie (sauf classe Y) et Premium Economie pour les billets au départ de Nouméa
- **Remise de 5%** sur le tarif HT en classes Economie (sauf classe Y) et Premium Economie pour les billets au départ de Paris
- Délais d'émission des billets et de **paiement** privilégiés (**1 mois avant le départ**)
- **Changement de nom** possible avant ou après émission du billet
- Avantages activables uniquement si réservation et vente auprès du **Plateau Entreprises & Administrations Air France** ou des agences agréées Amac Voyages, Axxess Travel, Pacific Lagon Voyages, Tropic Travel. Mentionner auprès des agences que votre réservation rentre dans le cadre de l'accord commercial Air France-CTOS.

Conseil : La compagnie Air France préconise de réserver le plus longtemps possible à l'avance (11 mois avant) les billets afin de bénéficier des meilleurs tarifs, l'annulation des billets et les changements de noms étant possible dans le cadre de notre accord commercial.



Billets groupe (>10 pax)

- **Conditions de paiement** privilégiées (25% 60 jours avant le départ / solde 35 jours avant le départ)
- Conditions d'annulation privilégiées
- Flexibilité sur la liste des voyageurs jusqu'à l'émission



Bagage ou équipement sportif

Un budget de 150.000 XPF est mobilisable par le CTOS pour des excédents de bagages pour des disciplines transportant des équipements hors format (ex : quiver de voiles, vélo, ...). Demande à anticiper et à formuler auprès du CTOS.

Plateau Entreprises & Administrations Air France

Faire systématiquement référence à la convention CTOS pour vos réservations

Tel : 25.88.40 mail.corporate.nou@airfrance.fr